

Pourrais-je avoir une réponse à ma question? J'ai demandé au ministre de profiter de la première occasion à l'appel des motions pour expliquer ces choses.

M. l'Orateur: Le député d'Annapolis Valley a la parole.

LA RADIODIFFUSION

LES EFFETS DE LA DÉCISION DU CRTC QUANT À LA TÉLÉVISION PAR CÂBLE

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Je regrette de laisser le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration en plan, mais mon ami de Prince Edward-Hastings pourra peut-être revenir à lui plus tard. Je voudrais poser une question au secrétaire d'État. La décision du Conseil de la radio-télévision canadienne de refuser des demandes de télévision par câble touchant des villes et villages éloignés de la frontière américaine fait-elle partie d'un programme du gouvernement en vue de réduire l'influence culturelle des États-Unis dans notre pays?

M. l'Orateur: Le député semble vouloir demander au ministre de faire une déclaration de nature très générale, mais une déclaration de ce genre devrait être faite à l'appel des motions.

M. Nowlan: Très bien alors, je poserai une question supplémentaire. Le ministre serait-il disposé à faire une déclaration à l'appel des motions au sujet des remarques très intéressantes du président du Conseil de la radio-télévision canadienne et, si oui, pourrait-il user de son influence auprès du président en vue d'inciter le Conseil à prendre certaines mesures contre les stations existantes de télévision par câble dans les villes et villages à proximité de la frontière des États-Unis...

M. l'Orateur: A l'ordre. La question supplémentaire du député a la forme d'une observation et il doit présumer que le ministre en a pris note.

M. Nowlan: J'invoque le Règlement. On ne peut en prendre note avant que j'aie fini.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député aurait-il l'obligeance de dire à la présidence sur quoi porte son rappel au Règlement?

M. Nowlan: J'invoque le Règlement parce que je n'avais pas terminé ma question. J'essaie depuis longtemps de poser plusieurs questions au secrétaire d'État; il est à la Chambre seulement trois jours par semaine. Voici une décision importante qui touche des

Canadiens, non pas ceux des régions centrales, mais ceux des régions isolées auxquelles les vis-à-vis ont dit qu'ils s'intéressaient. En toute déférence, j'ai demandé au ministre de tenir compte de la proposition de Votre Honneur et de faire une déclaration à l'appel des motions sur les propos du président du CRTC. Auparavant, veillerait-il à ce que le président du CRTC prenne des mesures contre les stations de télévision par câble qui captent maintenant les programmes américains...

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai entendu le rappel au Règlement. Je suis disposé à faire un compromis avec le député; j'accepte sa première observation, à savoir qu'il peut demander au ministre s'il est disposé à faire une déclaration à l'appel des motions, mais je lui ferai remarquer que sa seconde observation était adressée au ministre. Le ministre souhaiterait peut-être y répondre, car il s'agit effectivement d'une question.

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Je veux bien, monsieur l'Orateur, d'autant plus qu'il semble que cette décision du CRTC, que je n'ai pas encore eue le temps, comme personne d'ailleurs, d'étudier en détail, soulèvera beaucoup d'intérêt au Canada et pourrait fort bien justifier une éventuelle déclaration à l'appel des motions.

[Traduction]

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Une question complémentaire pour le ministre. A-t-il reçu, au sujet de la décision arrogante prise par cet organisme, des protestations de l'Ouest du Canada, de l'Alberta et notamment d'Edmonton? Compte tenu de cette décision du Conseil de la radio-télévision canadienne, ce conseil compte-t-il dicter aux Canadiens le choix des stations américaines qu'ils peuvent capter? S'agit-il là d'un nouveau camouflet infligé à l'Ouest?

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. P. M. Mahoney (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre si le CRTC, dans la poursuite d'une politique manifeste de discrimination géographique, a l'approbation du gouvernement?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Paproski: J'aurais une question supplémentaire à poser.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je vois qu'un certain nombre de députés veulent en poser, et j'espère que...